

Question orale de Mme De Brouwer : Quelques panneaux lumineux.

Mme De Brouwer signale que ce lundi 3 septembre, des riverains se sont étonnés de l'installation de panneaux lumineux, notamment dans le quartier du Bourdon et en face du dépôt communal de la chaussée de Saint-Job.

Mme De Brouwer ne se souvient pas d'avoir vu ce point évoqué devant le Conseil communal, alors que l'acquisition et le placement d'un dispositif de ce type requièrent un marché public.

Dès lors, elle souhaiterait obtenir de la part du Collège des éclaircissements sur les points suivants.

Quand cette décision a-t-elle été prise par le Collège et adoptée par le Conseil communal ? Quel est le nombre total de panneaux installés sur le territoire communal ? Combien de nouveaux panneaux ont été installés récemment ? Quel est la puissance lumineuse de ces panneaux ? Quel est leur coût énergétique et financier ? Resteront-ils allumés de nuit comme de jour ?

Mme l'Echevin Delwart confirme que les riverains et commerçants de la chaussée d'Alseberg ont subi fortement l'impact de ces travaux pendant plus d'une année. Cependant, il y a lieu de se réjouir du résultat obtenu, car la différence par rapport à la situation antérieure est significative.

La STIB, entreprise engagée dans ces travaux, a décidé de consacrer un budget à la communication sur le réaménagement et la réouverture de la voirie. Le Collège a salué cette initiative. Vu que ces dépenses ont été engagées par la STIB, Mme l'Echevin Delwart n'est pas en mesure d'en indiquer les montants.

Les quatre panneaux, installés respectivement à la gare de Calevoet, dans le quartier du Bourdon, au rond-point Papenkasteel et sur la rue de Stalle, seront maintenus durant un mois, afin d'assurer une large diffusion des informations auprès des populations concernées. Le panneau placé à la gare de Calevoet est alimenté par une borne de la STIB alors que les autres le sont par des bornes communales. La consommation énergétique mobilisée à cet effet s'élève à 4.400 Watt, soit l'équivalent de la quantité d'énergie dépensée pour assurer le fonctionnement d'une machine à laver. Le dispositif d'information a été complété par la distribution de 6.000 exemplaires d'un toutes-boîtes, le placardage d'affiches et le placement d'avis dans les trams 51.

Vu qu'une riveraine a signalé un problème de luminosité, les durées de fonctionnement des panneaux ont été réduites : le panneau du rond-point Papenkasteel est allumé du lundi au vendredi de 07h30 à 19h30 et le week-end de 09h00 à 19h30, et les trois autres sont allumés toute la semaine de 06h00 à 22h00.

Mme De Brouwer précise que ces panneaux gênent la circulation sur les trottoirs, au point d'empêcher le passage des personnes en chaise roulante.

Mme l'Echevin Delwart répond que, selon les vérifications menées par des agents du service de la Voirie, l'installation des panneaux a été effectuée de manière à garantir le passage d'une poussette.